

Compte-rendu du conseil des écoles du 12 mars 2015.

Séance ouverte à 18 h 30.

Présents : -Pour la municipalité : Mmes Ribeyron (Adjointe) et Dargère Bazan (Conseill. municipale).
-Pour les parents : Mmes Lafaurie (titul.), Vandamme (titul.), M. Ligot (suppl.), pour la maternelle, Mmes Lafond (suppl.), Martinon (titul.), Nové-Josserand (titul.), Badaoui (suppl.), Payet (suppl.), Laurent (suppl.) pour l'élémentaire
-Pour les enseignants : Mmes Gimenez (Directrice), Giraud, Guyot ; MM. Fargier, Bellynck et Lagrange (Directeur).
-Pour les Atsems : Mmes Roux, Muzel et Martins
Dden : M. Lenne
Excusés : M. Vitti (Inspecteur) ; Mme Pari Perrin (Enseignante).

Ordre du jour :

- | | |
|--|--|
| 1. Rentrée 2015 : préparation | <i>Pour information</i> |
| 2. Rentrée 2015 : rythmes scolaires – bilan et projection | <i>Pour débat</i> |
| 3. Portes ouvertes 2014-2015 | <i>Pour informations et organisation</i> |
| 4. Projets : sorties scolaires, classe transplantée, kermesse, etc. | <i>Pour consultation et accord</i> |
| 5. Travaux | <i>Pour demande</i> |
| 6. Questions diverses | |

Préambule :

- M. Lagrange assure la présidence. Mmes Gimenez et Guyot assurent la prise de notes.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité les deux comptes-rendus des précédents conseils d'école.**

1- Rentrée 2015 : préparation.

Mme Gimenez prend la parole pour l'école maternelle du Petit Prince.

A la rentrée 2014, l'effectif en maternelle était de 60 élèves, dont 7 TPS ne comptant pas dans l'effectif officiel académique. Pour le moment, nous avons 61 élèves inscrits, 62 après les vacances d'avril.

En juillet 2015, 19 élèves de GS quitteront l'école pour l'élémentaire (19 prévus sur l'école des Sources).

Pour la rentrée 2015, la prévision faite pour l'inspection académique, est de 18 GS, 19 MS, 19 PS et 6 TPS (nés en 2012). Après les Portes Ouvertes, et au fil du temps, nous pourrions affiner l'effectif au mois de juin. Sur cette base, cela ferait un effectif global de 56 élèves pour l'inspection académique (les TPS ne comptant pas), mais 62 élèves en effectif total.

Mme Gimenez rappelle qu'une fermeture interviendrait à 32 élèves au total pour l'école pour les deux classes : on en est donc loin. Elle précise également que l'ouverture d'une troisième classe ne pourrait avoir lieu que s'il y avait 69 élèves comptabilisés sans TPS, donc avec deux classes chargées à 35 élèves par classe, ce qui est improbable.

M. Lagrange prend la parole et présente les prévisions d'effectif pour la rentrée 2015.

Cette année, à la rentrée, il y avait 95 élèves, puis le compte est monté à 97 élèves et à l'heure actuelle, redescendu à 95 élèves.

En prévision académique, M. Lagrange a tablé sur 110 élèves, sachant que les trois départs prévus risquent de laisser des appartements ou des maisons libres pour de nouvelles familles susceptibles de venir à l'école.

Aujourd'hui, les effectifs donneraient 20 CP, 19 CE1, 19 CE2, 26 CM1 et 20 CM2, soit 104 élèves. Sachant que chaque année, l'école compte en moyenne une dizaine d'inscriptions nouvelles, on peut envisager d'atteindre le seuil de 109 élèves (limite minimale pour une création). Pour cette raison, les inscriptions pour le CP vont être lancées rapidement afin d'anticiper une éventuelle création de classe. S'il n'y a pas d'ouverture, il y aurait quatre classes de 27 élèves, donc des classes chargées.

M. Lagrange rappelle aux élues présentes qu'en cas d'ouverture, la salle d'arts visuels redeviendrait une salle de classe qui ne pourrait plus servir pour les NAP et que la salle pluridisciplinaire redeviendrait la salle d'arts visuels.

Concernant la prochaine rentrée scolaire, M. Lagrange précise que la date de rentrée scolaire prévue le lundi 1^{er} septembre 2015 serait susceptible d'être modifiée, étant donné que des négociations sont menées autour du calendrier scolaire de l'année prochaine (nouvelles zones, Pont de l'Ascension, date de rentrée...), par notre nouvelle Ministre, Mme Najat Vallaud-Belkacem avec les syndicats. Nous informerons tout le monde dès que nous le saurons.

2- Rentrée 2014 : rythmes scolaires.

Concernant les rythmes scolaires, pas d'annonce de changement pour l'année prochaine.

Deux réunions du COPIL, Comité de Pilotage des Nouveaux Rythmes Scolaires, composé pour rappel d'un directeur d'une des deux écoles, de deux parents (un de chaque école), d'une animatrice des NAP, de Mmes Ribeyron, Dargère Bazan et Gaillard pour la municipalité, et de M. Pereira pour le Centre Léo Lagrange, ont déjà eu lieu depuis le début de l'année scolaire.

M. Lagrange précise que les enseignants trouvaient, en élémentaire, comme en maternelle, qu'il y avait beaucoup de pressions qui s'exerçaient sur les élèves par le fait de course permanente contre la montre pour respecter les horaires de 11 h 30, 15 h 45 et 16 h 30. Entrait également une autre problématique, purement pédagogique, en ligne de compte : les cinq matinées étant essentiellement dévolues aux mathématiques et aux français, il est parfois difficile de gérer les autres matières dans le timing court de chaque après-midi.

Aussi les enseignants avaient fait une proposition : deux journées complètes à 16 h 30 (lundi et jeudi), et deux journées écourtées à 15 h, laissant deux plages de NAP d'une heure et demie chacune en fin de journée. Une heure et demie permettait de laisser du temps aux enfants et de ne pas les presser.

Mme Ribeyron intervient afin de présenter ce qu'elle avait proposé aux enseignants la semaine d'avant, des NAP fonctionnant entre 13 h 30 et 15 h deux jours par semaine, l'école reprenant à 15 h jusqu'à 16 h 30.

M. Lagrange précise que l'équipe enseignante s'est réunie et est majoritairement opposée à ces horaires, et dans ces conditions préférerait continuer sur les rythmes actuels.

Mme Ribeyron ajoute qu'un appel d'offre obligatoire pour la rentrée 2015 (le contrat avec Léo Lagrange s'arrêtant le 31 août) concernant le futur prestataire pourrait intégrer deux versions : les horaires actuels et éventuellement une sortie à 16 h 30 un jour, puis trois jours à 15 h 30.

M. Lagrange demande quand nous saurons quelle solution a été retenue. Mme Ribeyron répond que courant juin, on devrait le savoir.

3- Portes ouvertes 2014-2015.

Elles auront lieu le samedi 28 mars de 10 h à 12 h. Toute aide sera la bienvenue, surtout des parents d'élèves pour accueillir et renseigner les visiteurs, côté maternelle. Mme Lafaurie confirme qu'elle a une liste de parents volontaires pour venir aider dans les écoles et que M. Masini va s'occuper des panneaux d'affichage dès la fin du Carnaval. Mme Gimenez remercie les parents qui se mobilisent pour les Portes Ouvertes.

Le restaurant scolaire associatif sera ouvert, ainsi que la garderie périscolaire municipale également (Amandine) ; nous en profitons également pour les remercier.

La mairie s'est chargée de l'envoi des invitations, des affiches ainsi que des plaquettes des écoles publiques remises à jour. Nous tenons à remercier la municipalité ainsi que Mme Gaillard, pour ce soutien

logistique autant que financier (prise en charge des frais d'impression, des boissons et des brioches offertes...).

L'affichage est d'ores et déjà en place, l'information a été passée à SAVNET ainsi qu'à Mme LECA.

Mme Laurent se propose pour demander une parution dans le Progrès.

Mme Gimenez précise que le site internet de la maternelle a été remis à jour grâce à Mme Frédérique FEGE, qu'elle remercie chaleureusement.

4- Projets : sorties scolaires, classe transplantée, kermesse, etc.

Projets communs aux deux écoles :

- La Compagnie « Le théâtre des mots » a joué le spectacle de Noël pour les deux écoles, spectacles de très grande qualité: « Un p'tit bout d'nous » pour les maternelles, et « Bout d'ficelle » pour les élémentaires.
- Depuis novembre, tous les mardis en élémentaire et tous les mercredis en maternelle, Mélanie VERAN, musicienne intervenante expérimentée, enchante tous les élèves de nos deux écoles. Le projet musical a été articulé autour d'apprentissages du rythme et l'approche pédagogique de cette personne compétente est vraiment intéressante. La séance musique est donc toujours très appréciée des élèves et le temps passe vite ! Un spectacle de fin d'année est en préparation pendant ces séances musicales.

Nous remercions chaleureusement l'APE et la municipalité pour leurs participations financières, ainsi que tous les parents.

- Photographie de classe : la date n'a pas encore été fixée mais elle se déroulera sur le même principe que l'année dernière à savoir le matin en maternelle, l'après-midi en élémentaire.
- Concert de la Chorale des Sources à l'Eglise de Savigny le mardi 16 juin en soirée (participation des grandes sections du Petit Prince).

La kermesse et le spectacle des deux écoles auront lieu le vendredi 26 juin au soir à la salle du Trésoncle. La kermesse démarrera à partir de 16 h 45 et le spectacle, quant à lui, sera à 18 h 30. Les enfants de l'étude partiront avec le directeur, Gisèle, et Liliane à 16 h 30 à la salle du Trésoncle.

Ecole du Petit Prince :

- Fête du printemps : vendredi 10 avril le matin, juste avant les vacances de printemps.
- Une sortie cinéma est prévue le jeudi 30 avril au Cinéma de Sain Bel pour la classe des PS MS de Mme Gimenez ; cela reste à confirmer.
- Exposition des travaux d'élèves : vendredi 5 juin le soir à partir de 16 h 00 jusqu'à 19 h (horaire à confirmer).
- Sortie de fin d'année dans une ferme de lamas à Chambost Longessaigne le vendredi 12 juin toute la journée. Les TPS ne participant pas à cette sortie, ce seront donc 19 GS, 17 MS et 19 PS, soit 55 élèves, accompagnés d'enseignants, d'atsems et de plusieurs parents. Au programme : deux ateliers pour chaque classe, rencontre avec les lamas, pique-nique sur place... Le coût total est estimé à 920 €, frais de repas compris (une participation des parents sera demandée afin de couvrir les frais de pique-nique). Le retour se fera vers 16 h 30 à l'école. Les demandes d'autorisations de sortie à cette heure seront déposées prochainement auprès de la Mairie et de notre Inspecteur.

A ce propos, Mme Lafaurie reparle de la demande faite auprès de M. Buisson lors du premier conseil d'école de la maternelle en octobre dernier. Elle précise qu'elle n'a toujours aucune réponse.

Depuis trois ans, les parents demandent à ce que les trois atsems puissent participer à la sortie scolaire de fin d'année, et pas seulement deux, puisqu'elles les accompagnent tout au long de l'année. Mme Ribeyron répond que c'est une décision du chef du personnel qui ne peut être remise en cause. Les enseignants d'élémentaire appuient également cette demande en proposant à nouveau leur intervention bénévole pour surveiller ce jour-là au restaurant scolaire. Les atsems précisent que pour les NAP, il suffirait que Rosemarie prenne les CP le vendredi la semaine de la sortie : cela ne perturberait pas le fonctionnement des NAP puisque les trois autres groupes sont exclusivement des maternelles, et donc, en conséquence, absents des NAP puisqu'ils seront à la sortie.

La majorité de l'assemblée espère une réponse favorable à cette demande. Mme Ribeyron précise qu'elle va faire remonter.

Ecole des Sources :

- Les classes de Mme Giraud et de M. Lagrange sortiront à Lyon le 7 mai prochain. Le matin, ils visiteront l'Aquarium avec une animation prévue et l'après-midi, le Musée des Confluences avec une visite thématique. Départ prévu à 8 h 20 et retour prévu à 16 h 30.
- Les classes de Mme Guyot et de M. Bellynck sortiront à Lyon probablement le 21 mai. Le matin, une visite guidée à Fourvière et dans le Vieux Lyon est prévue tandis que l'après-midi, ce sera la visite du musée gallo-romain. Départ prévu à 8 h 20 et retour prévu à 16 h 30.
- Animations de la FRAPNA financées par la CCPA : trois animations par classe ont eu lieu sur le thème du tri des déchets.
- Animations du Syndicat des Rivières : deux animations pour les classes de Mmes Guyot, Giraud et M. Lagrange sur le thème de la faune et la flore en milieu humide.
- Point sur la classe transplantée prévue pour juin 2016 : un résultat de 6 383 euros à l'heure actuelle. On note dans l'ensemble une bonne participation des parents. Prochainement une vente de fleurs va être organisée avec plusieurs dates. La vente des pizzas et des gâteaux fonctionnent bien. M. Lagrange souhaiterait savoir si la classe transplantée bénéficiera d'une subvention importante pour ce projet ambitieux, car la participation minimum des parents doit être de 120 euros maximum.

5- Travaux.

Mme Ribeyron demande que comme d'habitude la liste soit donnée en mairie. M. Lagrange précise que cela sera fait mais que dorénavant les travaux demandés seront évoqués directement en Conseil d'Ecole pour que les parents d'élèves soient tenus informés de ces demandes et de la suite donnée ; il en va des responsabilités des directeurs d'écoles d'alerter sur des problèmes de sécurité, ou d'entretien des locaux, car en cas de souci majeur, ils pourraient être mis en cause parce qu'ils n'ont pas averti les parents d'élèves. C'est donc bien le rôle du Conseil d'Ecole de traiter de ces questions.

Ecole des Sources :

- Une demande d'anti-pince doigts sur les portes d'accès à l'école car elles sont très lourdes et dangereuses puisqu'en acier.
- Demande d'enlèvement des tissus muraux des classes et réfection des peintures.
- Trois ordinateurs de la classe mobile sont en panne. M. Dussud devait passer les prendre ; ils sont dans le bureau de M. Lagrange. Il faudrait les retourner à JCN Informatique avant la fin de la garantie de réparation. Qu'en est-il ?
- Le frigo de la cuisine est tombé en panne. M. Lagrange a mis un frigo de dépannage lui appartenant en attendant l'achat de la municipalité. Aucun frigo n'est arrivé.
- Il y a eu des soucis de ménage pendant l'arrêt maladie de Christiane. Pendant trois jours, pas de ménage dans les classes de Mmes Guyot et Giraud. Mme Guyot a averti la mairie. Qu'est-il prévu dans ces cas-là ? Mme Ribeyron conseille de faire remonter les problèmes directement auprès de Mme Gaillard, comme cela a été fait.
- M. Lagrange souhaite déplacer le photocopieur dans le hall mais il faudrait pouvoir enlever l'estrade qui gêne contre le mur.
- Une demande d'investissement est demandée pour la classe de CE1 CE2 : il faudrait changer les bureaux doubles (peu pratiques, branlants et abimés) contre des bureaux simples (plus maniables et plus adaptables) d'autant plus que les classes risquent d'être chargées l'année prochaine.

M. Lagrange termine en demandant une maintenance informatique commune pour les deux écoles qui pourrait être incluse dans le parc informatique mairie et médiathèque (selon suggestion M. Buisson).

Ecole du Petit Prince :

- La porte du freezer du frigo de la maternelle est cassée (tenue actuellement avec du scotch) ; serait-il possible de commander cet élément en pièce détachée ou alors envisager le renouvellement du frigo d'ici quelques temps.
- Rénovation du bureau de direction en maternelle (plusieurs fissures dans le mur, appareil de chauffage trop important, tapisseries datant de plus de vingt ans,...)
- Des plaques au plafond près du velux dans la classe des moyens n'ont pas été changées.
- Mme Gimenez rappelle les problèmes récurrents de chauffage liés à la vétusté de l'armoire électrique gérant le chauffage de la maternelle ainsi que l'isolation du toit endommagée par les rongeurs. L'électricien a pu réparer la panne de chauffage d'il y a deux semaines (contacteur défectueux).

Mme Ribeyron précise que tous ces travaux ne peuvent pas être tous réalisés la même année et donc, qu'il faut prévoir un ordre d'urgence. Ce à quoi Mme Gimenez répond qu'elle le sait bien mais qu'il s'agit d'une liste exhaustive afin de planifier l'entretien des bâtiments sur plusieurs années, mais qu'il en va de la responsabilité des directeurs de dire clairement les choses sur l'état des bâtiments, car ils en ont l'usage ; ensuite, les élus font le choix de ce qu'il leur est possible de faire, en toute connaissance de cause.

M. Lagrange et Mme Gimenez remercient la municipalité pour les nombreux investissements déjà faits.

6- Questions diverses.

M. Lagrange soulève la question du transport scolaire pour l'année prochaine. Mme Ribeyron confirme que le Sytral se désengage pour les transports du primaire. Dans les textes, il s'agit toujours de la responsabilité du département, la Région n'intervenant qu'à partir de janvier 2017. Un courrier de la municipalité émanant de plusieurs maires est parti au Département. Affaire à suivre.

Mme Dargère Bazan rapporte les dires d'une mère d'élève ayant signalé en Mairie qu'elle avait remarqué la présence d'objets indésirables dans la cour de l'école toute la matinée et demande à M. Lagrange ce qu'il en est. Celui-ci répond qu'il est très étonné par cette remarque : personne n'est venu le voir (que faisait cette maman dans la cour à plusieurs reprises dans la matinée ?), les enseignants n'ont rien remarqué, les enfants n'ont rien dit non plus (ce qui est rare : ils sont les premiers à « rapporter » ce genre de choses) et la municipalité ne l'a pas non plus informé de ce fait qui semble dater d'un certain temps... Il rappelle qu'il arrive souvent que des objets indésirables soient laissés par des « squatteurs du week-end » et que ce fait a été de nombreuses fois signalé à la municipalité. Les enseignants font leur possible pour éviter que ces objets traînent mais il n'est pas dans leur attribution de faire le nettoyage systématique de la cour et de ses abords (préaux du bas, préau du haut, mur d'enceinte, abords du portail, etc.) après le week-end : peut-être est-ce l'occasion de voir avec la mairie si les services techniques peuvent remédier dans l'intérêt des enfants à ce problème en passant le lundi matin pour vérifier l'état de la cour et de ses abords. Ce point sera rajouté dans la liste des demandes.

Mme Nové Josserand rapporte à son tour la demande d'une mère d'élève concernant le poids excessif du cartable de son enfant. M. Lagrange rappelle que les enseignants font leur maximum pour alléger le poids des cartables (redite, affichage au tableau du matériel à emporter, redite des livres à ne pas emporter...) mais que certains enfants ont un besoin viscéral d'amener « toutes leurs affaires » à la maison même quand cela n'est pas nécessaire... Il n'est malheureusement pas possible matériellement de vérifier chaque jour tous les cartables. Mme Laurent demande si le retour des affaires après une période de vacances (période où en effet le cartable contient plus de matériel qu'habituellement : cahiers d'évaluation, livret scolaire, classeurs, fichiers, cahiers du jour, de chorale nécessaires pour la bonne transmission des informations scolaires aux parents) peut être échelonnée. Les enseignants n'y voient pas d'inconvénients si les affaires nécessaires au travail immédiat de l'enfant sont présentes dès le jour de rentrée.

La séance est levée à 21 h 20.

Le Président, Didier Lagrange :



La secrétaire de séance, Isabelle Gimenez :

